

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE LA VIE
DE
M. SILVA.

JEAN-BAPTISTE SILVA, nâquit à Bordeaux le 13 Janvier de l'année 1682. Son pere, qui pendant plus de soixante ans y exerça la Médecine avec distinction, lui donna une éducation conforme aux vûes qu'il s'étoit proposées. Il en vouloit faire un Médecin ; &, instruit par Hippocrate, & l'expérience, de la multiplicité de connoissances que demande cet état, des diffi-

cultés inséparables de l'exercice de la Profession, & de la brièveté de la vie, il ne négligea rien pour tirer parti de bonne heure des heureuses dispositions qu'il trouva dans son fils. On peut juger par le succès des attentions du pere si le fils y répondit. Il passa Docteur à Montpellier au mois de Février 1702, n'étant alors âgé que de dix-neuf ans.

Le bonheur qu'il eut d'y prendre les leçons d'un Professeur, dont la réputation ajoutoit encore à celle de cette célebre Université, ne contribua pas peu aux succès qu'il eut dans ses actes publics, & particuliers, & même à l'estime universelle qu'il s'acquit par la suite. Aussi M. Chirac, appellé à Paris pour y remplir successivement les places les plus éminentes où il pût prétendre, vit-il toujours avec une complaisance égale à la reconnoissance de

ſon Diſciple, les fruits heureux de ſes ſçavantes inſtructions.

Le deſir de ſe perfectionner dans ſa Profeſſion, détermina M. Silva, dès qu'il fut Docteur, à chercher les connoiſſances dans leur ſource. Il vint à Paris, s'attacha à M. Helvetius, pere de celui qui répond ſi dignement à la confiance dont la Reine l'honore. M. Helvetius trouvant dans le jeune Docteur une capacité fort au-deſſus de ſon âge, & les plus heureuſes diſpoſitions, crut ne pouvoir mieux faire que de l'aider de tout ſon pouvoir. Naturellement porté à faire plaiſir à tout le monde, que ne devoit-il point entreprendre en faveur du mérite éclatant ? Il fit connoître chez ſes Malades celui de M. Silva ; il ſe déchargea ſur lui d'une partie des affaires dont il étoit accablé ; & l'application infatigable de l'Eleve, juſtifiant les

éloges du Protecteur, lui acquit bien-tôt la confiance directe de ceux qu'il ne traitoit d'abord que sous des auspices étrangers.

Il est à propos de remarquer qu'en arrivant à Paris, M. Silva n'ambitionna point de se jetter dans la pratique. Il crut devoir faire une étude particuliere de la Chimie, de la Pharmacie, & de la matiere Médicinale; ce qui lui fit prendre un logement chez un Apotiquaire célebre. Les progrès qu'il fit dans ces sciences ont été constatés par les succès d'un ouvrage anonyme qu'il composa dans ce tems, & dont il n'a jamais voulu dire le titre à ceux-mêmes en qui il avoit le plus de confiance.

L'application, & les progrès que l'Apotiquaire remarquoit dans M. Silva, en lui acquerant l'estime de son hôte, produisoient un effet très-désavantageux à un jeune

homme à qui M. Silva étoit fort attaché. L'Apotiquaire avoit un fils dans lequel il auroit souhaité voir autant d'ardeur pour se perfectionner dans sa profession, qu'il en voioit au jeune Docteur, à qui les connoissances qu'elle demande étoient bien moins nécessaires. M. Silva, aiant inutilement emploié ses bons offices en faveur du fils, s'avisa d'un expédient assez singulier pour justifier en quelque maniere l'indifférence du fils pour sa Profession. Il composa sous le nom du fils un Ouvrage de littérature, qui a aussi été imprimé anonyme, & débité avec succès, s'imaginant que le pere auroit quelque indulgence pour son fils, en considération de l'objet qui divertissoit son attention. Cette ruse produisit son effet. Il n'est donc point étonnant que M. Silva ait gardé un secret impénétrable sur le titre de ce second Ouvrage.

Dès qu'il eut acquis dans la Chimie, la Pharmacie, & la matiere Médicinale, les connoiſſances qu'il crut néceſſaires, M. Silva ſe tourna tout entier du côté de la pratique. Rien ne pouvoit le détourner de l'application qu'il y donnoit. Elle lui feſoit éviter toutes les relations qui pouvoient l'en diſtraire. Il y avoit déja longtems qu'il occupoit un appartement dans la maiſon de M. Prevoſt, Procureur au Châtelet, ſans qu'il eut profité de l'accès qu'y trouvoient les gens de mérite, & d'honneur, lorſqu'un Penſionaire, extrêmement recommandé à M. Prevoſt, à qui d'ailleurs il ſuffiſoit qu'on demeurât chez lui pour avoir droit à toutes ſes attentions, fut attaqué pendant la nuit d'une pleuréſie extrêmement aigue. Le prompt ſecours dont le Malade avoit beſoin, le fit chercher dans l'endroit le plus proche. On pria

M. Silva de descendre. Il n'eut garde de laisser échapper l'occasion de former une liaison qu'il avoit regretté plus d'une fois d'avoir négligé. Ses soins furent heureux, & le Malade guérit promptement.

Entre autres enfans M. Prevost avoit une fille qui réunissoit les avantages des agrémens extérieurs avec la bonté du caractere, & la délicatesse de l'esprit. Il faut souvent moins d'attraits pour captiver le cœur d'un jeune homme. Aussi M. Silva lui rendoit-il toute la justice qu'elle méritoit, autant par sentiment, que par raison. Il la demanda en mariage. Les espérances d'un établissement avantageux, fondées sur un mérite distingué, étoient alors son unique bien. Aussi lorsque M. Prevost lui demanda surquoi il assigneroit le douaire de la future, répondit-il, sans se

décontenancer, *sur les brouillards de la Seine*. M. Prevoſt, homme d'eſprit, démêlant une vérité conſtante dans cette expreſſion triviale, emploiée par un Médecin dont la réputation commençoit à s'établir, & une ſécurité pour l'avenir qui lui parut de bon augure, trouva le fond aſſez ſolide pour paſſer ſur le peu de fortune actuelle de M. Silva. Il lui accorda donc ſa fille, & le mariage fut célébré le ..... 1710.

M. Silva s'étoit peu embarraſſé juſques alors d'acquerir le droit d'exercer librement la Médecine à Paris. Mais ſon changement d'état demandoit des vûes nouvelles. D'ailleurs il ne vouloit point déplaire à M. Fagon, alors Premier Médecin, qui ſoutenoit avec chaleur les privileges de la premiere Faculté du Roiaume, dont il feſoit lui-même partie. M.

Silva se mit donc sur les bancs, & reçut le Bonnet de Docteur à la fin de sa licence en 1712. Il seroit étonnant qu'il se fut fait moins d'admirateurs dans les examens, & Theses, qu'exigent les Statuts de la Faculté de Paris, qu'il n'en avoit eus à Montpellier. Aussi s'il se trouva fort honoré d'être associé à ce Corps illustre, ce Corps se félicita-t'il de l'acquisition qu'il avoit faite.

Ce nouveau grade contribua encore à le faire connoître. Le connoître, & l'estimer étoit la même chose. Cependant il étoit toujours renfermé dans les bornes étroites d'une pratique purement bourgeoise. Mais une cure d'éclat devoit bien-tôt le produire dans le grand monde.

Il avoit ci-devant guéri d'une passion iliaque survenue ensuite d'une couche, la femme d'un Peintre, connu à Paris par un

grand nombre de Portraits ; M. Fontaine. Une Dame d'une naiſſance illuſtre, attaquée du même mal dans les mêmes circonſtances, épuiſoit inutilement la ſcience des Médecins les plus célebres. Sa Garde, qui l'avoit été de la Dame Fontaine, dans le tems que M. Silva l'avoit guérie, conſeilla à la Malade d'avoir recours à ſes lumiéres. On eut d'abord beaucoup de peine à y conſentir. Quelle eſpérance concevoir des ſoins d'un jeune homme qui n'a point d'équipage, quand les Médecins les plus célebres ſont en deffaut ! Cependant l'accident devenant de plus en plus redoutable, on conſentit de voir M. Silva ; & la judicieuſe application qu'il fit des remedes, aidée de la confiance que la Garde avoit inſpirée à la Malade, paſſa les eſpérances qu'on avoit oſé concevoir.

Il ſuffit de connoître la façon de penſer des gens de qualité pour juger de l'effet que produiſit cette cure. Il leur fut permis d'avoir recours à M. Silva ſans ſe compromettre. Auſſi, M. le Duc de Beauvilliers étant tombé malade à Arras, fit-on partir en toute diligence M. Silva pour aller à ſon ſecours. En arrivant il trouva le Malade ſans connoiſſance. Tous les Médecins de la Ville aſſemblés dans ſa chambre, & intimement perſuadés qu'il touchoit à ſes derniers momens, témoignerent à M. Silva le regret qu'ils avoient de ce qu'il venoit ſi tard à leur ſecours. Après un mur examen il fut d'avis qu'on ſaignât le Malade au pied. Soit que les Médecins ne fuſſent point encore revenus de leur prévention contre ce remede, ou qu'ils fuſſent perſuadés de ſon inutilité dans les circonſtances, ils s'y oppoſe-

rent d'abord, & ne se rendirent qu'à l'autorité de Celse, qui conseille d'emploier plûtôt un remede douteux, que de livrer le Malade à une mort infaillible. Ils regardoient donc attentivement couler le sang du Malade, comptant toujours que son évacuation ne fesoit que hâter la fin de sa vie. On peut juger de leur étonnement lorsque sa tête se dégagea, avant même que la veine fut fermée. Une seconde saignée, faite sans opposition, aiant mis le Malade à l'abri du retour de ce dangereux accident, & les mesures pour la suite étant bien concertées, M. Silva revint à Paris couvert d'une gloire nouvelle, & avec un nouveau droit à la confiance des gens de qualité.

Il ne tarda pas à recueillir des fruits glorieux, & utiles, des cures qu'il fit des personnes distinguées de la Cour, & de la Ville. Sa

réputation déja établie en 1721. le fit appeller par M. le Duc d'Orléans, Régent, dans les Consultations qui furent faites au Château des Thuilleries sur le danger où le Roi se trouvoit alors. La saignée du pied, qui avoit si bien servi M. Silva dans la cure du Duc de Beauvilliers, ne lui manqua pas dans cette occasion importante. Ce remede, qu'il conseilla comme le plus jeune des Consultans, aiant été adopté par les autres, lui procura la gloire de rendre à la France un Roi l'objet de ses inquiétudes, & de ses allarmes, qui lui marqua son estime, & sa reconnoissance, par un Brevet de quinze cens livres de pension, dont il le gratifia.

Les succès brillans excitent plus communement l'envie qu'une noble émulation. M. Silva avoit donc des ennemis. Ils s'imaginerent avoir trouvé en l'année 1723

une occaſion favorable de lui nuire, peut-être même de le perdre. Ils n'eurent garde de la laiſſer échapper. Il régnoit alors à Paris une petite vérole épidémique du caractere le plus malin. Il mourut entre les mains de M. Silva quelques perſonnes de conſidération. On en accuſa la pratique, prétendue nouvelle, qu'il vouloit introduire. Ces bruits injurieux paſſerent juſqu'à la Cour, & M. Dodart, alors Premier Médecin, écrivit à M. Silva pour s'éclaircir de la vérité. C'eſt ce qui lui donna lieu de compoſer ſes Obſervations ſur la petite vérole, Ouvrage également digne d'un Médecin ſavant, & judicieux, & d'un exact Obſervateur. Auſſi ferma-t'il la bouche à l'impoſture.

Deux Princes du Sang avoient été attaqués de cette cruelle maladie, Monſeigneur le Duc, Louis Henri de Bourbon, Prince de Condé,

Condé, & Monſeigneur le Prince de Conti; tous deux avoient été traités par M. Silva, & tous deux guéris. Le danger imminent auquel le premier de ces Princes avoit été arraché, ne demandant rien moins qu'une confiance ſans réſerve, il lui fit l'honneur de le choiſir pour ſon premier Médecin. M. Silva fils eſt en état de fournir des preuves autentiques que cette confiance ne s'eſt jamais démentie tant de la part de Monſieur le Duc, que de toute la Maiſon de Condé; puiſqu'il peut repréſenter deux Brevets, chacun de mille livres de penſion viagere, l'un a lui accordé en 1730. par forme de donation entre vifs, par S. A. S. Madame Louiſe de Bourbon, veuve de Louis de Bourbon, Prince de Condé, connue dans le monde ſous le nom de Madame la Ducheſſe, en conſidération des ſervices de ſon pere;

l'autre accordé au pere en 1734, & reverſible au fils; ſur la Commiſſion de Garde des Archives de la maiſon du Roi.

Ces marques honorables des bontés de la Maiſon de Condé n'ont point lieu de ſurprendre, ſi l'on ſe rappelle ce que Monſieur le Duc, feſant alors les fonctions de Premier Miniſtre, engagea le Roi à faire en faveur de M. Silva. M. Boudin aiant été attaqué en l'année 1724. d'une maladie qui l'empêchoit de faire les fonctions de Médecin Conſultant du Roi, M. Silva obtint de M. Boudin ſa démiſſion, à condition qu'il continueroit de jouir juſqu'à ſa mort des appointemens qui y ſont attachés, & qu'après lui on feroit une penſion viagere à une niece qu'il aimoit tendrement. Ces arrangemens pris, bien que la place de Médecin Conſultant ne ſoit qu'une commiſſion,

le Roi agréa la démission de M. Boudin, aux conditions stipulées, & fit à M. Silva l'honneur de lui conférer cette dignité.

En conséquence la pension de quinze cens livres qu'il lui avoit accordée en 1721 auroit dû être éteinte; mais, trop content de ses services pour rien diminuer de ses faveurs, le Roi transporta cette pension à la Dame Silva, par Brevet du 30 Septembre 1729. On remarquera à propos de ce Brevet, que, cette Dame étant morte, le Roi, toujours favorablement disposé en faveur du pere, en consentit le transport sur la tête du fils.

Depuis que M. Silva eut été nommé Médecin Consultant du Roi, il lui donna de nouvelles preuves de son zéle, & de sa capacité; & la Reine en ressentit les effets, lorsqu'elle fut malade en 1726.

Tant d'heureux ſuccès de la pratique de M. Silva rendirent ſon nom célebre, non ſeulement en France, mais dans les Païs Etrangers. Un Prince, que ſes vertus ont rendu les délices de la France, dans le tems que ſes diſgraces l'ont obligé d'y chercher un azile, le Séréniſſime Electeur de Baviere, Maximilien-Emmanuel Marie, attaqué d'une maladie des plus graves, eut recours à ſes lumiéres. Il le fit d'abord conſulter ſans lui faire confidence de la dignité du Malade. On avoit pris les mêmes précautions avec M. Chirac qui fut conſulté dans le même tems. Ces Conſultations ſont imprimées dans un Recueil de Diſſertations & Conſultations Médicinales qui vient de paroître. Celle de M. Silva fut ſi goutée de ceux qui avoient la confiance de l'Electeur, que ce Prince fit demander au Roi la permiſſion de faire venir M.

Silva à Munich. Il y resta un tems assez considérable, & procura à l'Electeur tout le soulagement qu'il avoit droit d'espérer dans sa situation. Ce Prince content du zele de M. Silva, & du succès de ses soins, le rendit à ses devoirs, & à sa Patrie, comblé d'honneurs, & de présens.

On a vû jusqu'à présent M. Silva occupé d'une gloire qui ne survit pas long-tems à ceux qui l'ont acquise. A peine en effet connoît-on de nom les Médecins qui ont eu le plus de réputation dans le tems qu'ils fesoient les délices des Potentats ausquels ils étoient attachés. La noble passion de se survivre à lui-même, & de se rendre utile à la société, lors même qu'il n'en feroit plus partie, détermina M. Silva à donner au Public les fruits de son expérience, de ses lumiéres, & des momens qu'il pouvoit déro-

ber à un exercice continuel de sa Profession. Il publia donc en 1727 un *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, & principalement de celle du pied.* On ne s'attend point sans doute d'en trouver ici l'analyse. Car outre qu'il est suffisament connu, il mérite bien d'être lû en entier par ceux qui ne le connoîtroient pas.

Il eut le sort de tout ce qui paroît avec éclat. Les éloges fastueux que lui donnerent la Faculté de Médecine de Paris, & des Médecins Etrangers du premier ordre, tels, par exemple, que le célebre Boerhaave, des traductions en plusieurs Langues, des contrefactions qui en furent faites en différens païs, ne le mirent point à l'abri des critiques. Mrs Hecquet, Chevalier, Senac, Médecins, Quesnay, Chirurgien, écrivirent contre ses principes, & sa pratique, dans le commen-

cement que l'Ouvrage parut. Depuis ce tems M. Tralles, Médecin d'Uratiſlaw en Sileſie, M. Martin, & depuis peu, quoi qu'indirectement, M. Gourraigne, Profeſſeur à Montpellier, l'ont attaqué. C'eſt dommage, ſans doute, que les occupations de M. Silva, qui ſe multiplioient tous les jours, & la fin de ſa vie qu'il trouva dans un âge où l'on a tout lieu d'eſpérer d'en voir prolonger le cours, ne lui aient point permis de dégager la parole qu'il avoit donnée ſolemnellement de faire une nouvelle édition de cet Ouvrage, qui contiendroit la réponſe à toutes les objections qui lui avoient été faites par ces différens adverſaires. Au reſte ſes occupations ne l'empêchoient pas d'y travailler de tems en tems; & l'on a trouvé après ſa mort beaucoup de morceaux découſus, qu'il comptoit emploier dans la ſeconde

édition, mais qui demandent tellement à être placés par la main de l'Auteur, qu'il n'y a que lui qui puisse en tirer parti. Quoi qu'il en soit, on croit pouvoir assurer sans témérité que l'Ouvrage, tel qu'il est, passera aux siecles reculés.

L'Année qui suivit la publication du Traité de l'usage des Saignées mérita de nouveaux lauriers à M. Silva. Les plaintes qu'on avoit faites contre sa pratique dans le traitement de la petite vérole épidémique de 1723, n'empêcherent pas le Roi attaqué de cette maladie en 1728 de l'honorer de la même confiance que par le passé, & d'avoir lieu de s'en louer. Depuis ce tems Sa Majesté n'a pris part à la santé de personne, sans souhaiter que M. Silva l'aidât de ses conseils; & c'est en partie à leur prudence que nous avons obligation des jours

d'un Prince également propre, & destiné, à faire notre bonheur, ou celui de nos neveux.

Le Roi qui partageoit la joie que répandoit dans tout le Roiaume l'heureuse convalescence de Monseigneur le Dauphin, voulant donner à tous ceux qui y avoient contribué des marques de son estime, eut la bonté de leur en laisser le choix. M. Silva, qui avoit rejetté l'honneur qu'on vouloit lui faire en lui présentant une Généalogie qui le fesoit descendre de la Maison de Silva, famille distinguée de Portugal, Roiaume dont il est originaire; qui s'étoit contenté de répondre modestement au Duc de Silva, qui lui avoit marqué dans une Lettre qu'ils étoient parens, que cet honneur le flatteroit infiniment s'il croioit qu'il eut un fondement réel, mais qu'il se bornoit à faire de son mieux pour n'en être pas

indigne ; M. Silva, dis-je, mettant à profit la complaisance du Roi, supplia Sa Majesté de lui accorder des Lettres de Noblesse. Elles furent expédiées pour lui & sa postérité, au mois de Février 1738. On lui donna pour armes un écu d'azur, un dauphin d'argent, & une bordure d'or, semée de fleurs de lis d'azur ; cet écu timbré d'un casque de profil, & orné de ses lambrequins d'or, d'azur ; & d'argent.

C'est de ce titre autentique que sont tirés les principaux traits que contiennent ces Mémoires. Ces Lettres rappellent encore entre autres choses honorables à M. Silva, que plusieurs Souverains de l'Europe l'ont honoré de leur confiance, & ont toujours éprouvé combien il en étoit digne ; que né avec les plus heureuses dispositions cultivées par une étude assidue, & un travail

ſans relâche, il en a fait depuis trente-cinq ans reſſentir les avantages au Public ; que, jaloux de multiplier ſes ſecours, il a formé des ſujets qui commencent à partager avec lui cette confiance générale qu'il a ſi juſtement acquiſe.

Il n'y a rien dans ces éloges que le Public ne ſache parfaitement, ſi ce n'eſt le nom des Princes Souverains qui ont honoré M. Silva de leur confiance. On a remarqué ci-devant qu'il fut appellé à Munich par l'Electeur de Baviere ; on ajoutera ici que S. A. R. Monſeigneur le Duc de Lorraine lui fit l'honneur de le conſulter ; & que la Czarine Catherine le ſouhaita pour ſon premier Médecin, & lui fit propoſer des avantages aſſez conſidérables, pour tenter une perſonne moins attachée que lui à la Famille Roiale, & au Païs auquel

il devoit sa naissance, sa réputation, & sa fortune.

Quelque versé que fut M. Silva dans la connoissance de l'Anatomie, de la Chimie, de la Pharmacie, &c. comme ses occupations ne lui laissoient que le tems de profiter des découvertes des autres, dont il paioit souvent la confidence par les conséquences lumineuses qu'il en tiroit, & qu'il ne vouloit point entrer dans une Compagnie sans remplir les obligations que contractent ceux qui la composent, il jugea que ses occupations lui fermoient l'entrée des compagnies savantes, qui, sans bannir les raisonnemens qu'elles se font une loi de ne point adopter, se restraignent à amasser des faits certains, & averés qui leur servent de degrés pour monter au sanctuaire de la Nature. Il ne goûta pas davantage, par la même raison, la pro-

position que lui fit M. l'Abbé Bignon de le faire associer à l'Académie des Inscriptions. Il ne lui restoit que l'Académie Françoise, dont les occupations lui parurent moins incompatibles avec les siennes ; mais le peu de rapport qu'il trouva entre l'objet de cette Compagnie, & celui qu'un Médecin doit se proposer, lui fit bientôt perdre de vûe ce projet. Il seroit donc mort sans participer aux honneurs littéraires qu'il méritoit à tant de titres, si l'Académie des Belles-Lettres, Sciences, & Arts, établie à Bordeaux, ne l'eut adopté en qualité de Médecin associé. Et il en étoit tems : car sa mort suivit de près la délibération de cette Compagnie qui est du 14 Janvier 1742. Il étoit dans sa soixante & uniéme année.

L'étendue de ses connoissances recevoit un nouveau mérite d'une éloquence naturelle qui lui fesoit

toujours trouver les termes les plus propres, & les tours les plus heureux, pour rendre ſes penſées; avantage également propre à ſe rendre aimable aux perſonnes en ſanté, & à conſoler les Malades, en ranimant leur courage, & feſant renaître l'eſpérance dans les cœurs abbatus. Ses occupations ne l'empêchoient point, du moins dans les derniers tems, où il s'étoit borné à un certain nombre de malades, de chercher les occaſions de remplir tous les jours des devoirs que l'Egliſe a reſtrains aux Fêtes, & aux Dimanches, & lui fourniſſoient les moiens de répandre dans le ſein des pauvres des charités d'autant plus eſtimables, qu'ils n'en ont connu la ſource que quand elle a ceſſé de couler pour eux.

M. Silva a laiſſé une fortune avantageuſe à deux enfans qui lui ſont reſtés d'un plus grand nom-

bre ; M. Adrien-Clément Silva, Conſeiller au Grand Conſeil, & Dame Silva, mariée à M. Renard de Rouffiac, Receveur Général des Finances.

L'Approbation & le Privilege ſe trouvent à la fin des *Diſſertations & Conſultations Médicinales*, &c. chez DURAND, Libraire, ruë S. Jacques.